

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 16 septembre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le seize septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Thérèse JOUSSEAUME, Maire de la Ville de Langueux

| | |
|-----------------------|--|
| Etaient présents | Mesdames Thérèse JOUSSEAUME, Françoise HURSON, Françoise ALLANO, Marie-Hélène BISEUL, Brigitte MERLE, Claudine LE BOUEC, Chantal ROUILLE, Gwenaëlle TUAL, Nadège PICOLO, Caroline BAGOT-SIMON, Messieurs Alain LE CARROU, Michel BOUGEARD, Jean-Pierre REGNAULT, Claude DESANNEAUX, Daniel LE JOLU, Jean BELLEC, Eric LE BARS, Bertrand BAUDET, Pierre-Marie CARSIN, Eric TOULGOAT, Olivier LE CORVAISIER, Richard HAAS, Cédric HERNANDEZ, Yann SOULABAIL |
| Absents excusés | Mesdames Isabelle ETIEMBLE (pouvoir donné à Caroline BAGOT-SIMON) Messieurs Patrick BELLEBON (pouvoir donné à Nadège PICOLO), Adrien ARNAUD (pouvoir donné à Pierre-Marie CARSIN), Jean-Louis ROUAULT (pouvoir donné à Michel BOUGEARD) |
| Secrétaire | Madame Gwénaëlle TUAL |
| Secrétaire Adjoint | Monsieur Cédric HERNANDEZ |
| Secrétaire auxiliaire | Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services |

Rapport n° 2019-65

AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DES RUES DE LA HAZAIE ET DE BRETAGNE – CONVENTION AVEC LA VILLE DE TRÉGUEUX

Rapporteur : Monsieur Claude DESANNEAUX – Adjoint aux travaux et à la sécurité

Le carrefour de la rue de la Hazaie et de la rue de Bretagne est mitoyen en son centre sur les communes de Langueux et de Trégueux.

Les deux communes souhaitent réaliser en commun le projet d'aménagement de ce carrefour. Cet aménagement sera réalisé en concomitance avec les travaux du parking de la salle omnisports et viendra compléter l'aménagement réalisé rue de Bretagne devant la nouvelle salle.

Considérant que ce projet regroupe l'aménagement du parking de la salle omnisports en totalité sur le territoire de Langueux et l'aménagement du carrefour Hazaie-Bretagne, en accord avec la Ville de Trégueux, il est convenu que la Ville de Langueux sera le maître d'ouvrage unique.

L'estimation prévisionnelle du projet se porte à 81 565,80 € TTC (67 971,50 HT) avec une participation à hauteur de 50 % pour les 2 communes, soit 40 782,90 € TTC (33 955,75 € HT).

Ce projet sera formalisé par une convention de partenariat jointe à cette délibération.

En conséquence, **je vous propose :**

- d'autoriser Madame la Maire, ou son représentant, à signer cette convention et tout document relatif à celle-ci ;
- et de l'autoriser à engager les travaux d'aménagement du carrefour Hazaie-Bretagne.

Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à l'unanimité.